

Étude de recensement des zones humides



Tours Métropole Val de Loire mène une étude de recensement des zones humides sur son territoire. Vos parcelles ont été identifiées comme des zones humides potentielles et notre bureau d'étude souhaiterait vérifier cette hypothèse.

Une zone humide, qu'est-ce que c'est ?

Une zone humide, c'est un milieu où l'eau est présente une grande partie de l'année, en surface ou dans le sol : mares, ruisseaux, prairies inondables, fossés, marais... Ces espaces abritent une végétation et une faune spécifiques, adaptées à la présence de l'eau.



Pourquoi sont-elles si importantes ?

Les zones humides rendent de nombreux services essentiels :

- **Réservoirs de biodiversité** : elles accueillent une grande variété d'espèces animales et végétales, parfois rares ou protégées.
- **Zones tampons naturelles** : elles filtrent et retiennent les polluants, contribuant à la qualité de l'eau.
- **Rôle d'éponge** : elles stockent l'eau en période de pluie et la restituent lentement, limitant ainsi les inondations et la sécheresse.

Qu'est-ce que cela représente pour moi ?

Les zones humides sont protégées réglementairement et ne peuvent faire l'objet de projets d'urbanisation. Cet inventaire vous permettra de les identifier et de rediriger si besoin vos projets sur d'autres localisations.

Tours Métropole Val de Loire pourra également vous apporter des conseils de gestion pour améliorer l'état de la zone et y faire prospérer la biodiversité.



Si vous ne souhaitez pas que les inventaires soient réalisés sur votre terrain, vous pouvez nous contacter par mail : as.aubry@tours-metropole.fr ou au 02 47 80 11 14